



# Assemblée générale

Distr. générale  
2 mars 2021  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-seizième session

Point 119 a) de la liste préliminaire\*

### Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations

## Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

### Note du Secrétaire général

1. Les articles 155 et 156 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale disposent ce qui suit :

#### *Article 155*

L'Assemblée générale nomme un Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires comprenant vingt et un membres, dont trois au moins sont des experts financiers d'une compétence reconnue.

#### *Article 156*

Les membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, tous de nationalité différente, sont choisis de façon à assurer une large représentation géographique et en tenant compte de leurs titres et de leur expérience personnels ; la durée de leur mandat est de trois ans, correspondant à trois années civiles. Les membres se retirent par roulement et peuvent être nommés à nouveau. Les trois experts financiers ne doivent pas se retirer en même temps. L'Assemblée générale nomme les membres du Comité consultatif au cours de la session ordinaire précédant immédiatement l'expiration du mandat des membres ou, si des sièges deviennent vacants, au cours de la session suivante.

2. Le Comité consultatif se compose actuellement des membres suivants :

Abdallah **Bachar Bong** (Tchad)\*\*\*  
Yves Éric **Ahoussoubemey** (Bénin)\*  
Amjad Qaid **Al Kumaim** (Yémen)\*  
Makiese Kinkela **Augusto** (Angola)\*  
Feliksas **Bakanauskas** (Lituanie)\*\*\*

---

\* [A/76/50](#).



Pavel **Chernikov** (Fédération de Russie)\*\*\*  
Donna-Marie **Chiurazzi-Maxfield** (États-Unis d'Amérique)\*\*\*  
Patrick A. **Chuasoto** (Philippines)\*\*  
Udo Klaus **Fenchel** (Allemagne)\*\*  
Olivio **Fermin** (République dominicaine)\*\*  
Ihor **Humennyi** (Ukraine)\*  
Conrod **Hunte** (Antigua-et-Barbuda)\*  
Marcel **Jullier** (Suisse)\*\*  
Nabil **Kalkoul** (Algérie)\*\*\*  
Julia A. **Maciel** (Paraguay)\*\*\*  
Vidisha **Maitra** (Inde)\*\*\*  
Caroline **Nalwanga** (Ouganda)\*\*\*  
Juliana Gaspar **Ruas** (Brésil)\*\*\*  
**Suzuki** Yoriko (Japon)\*\*  
Cihan **Terzi** (Turquie)\*\*\*  
**Ye Xuenong** (Chine)\*\*

---

\* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2021.

\*\* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2022.

\*\*\* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2023.

3. Les mandats de M. Ahoussoubemey, M. Al Kumaim, M. Augusto, M. Humennyi et M. Hunte venant à expiration le 31 décembre 2021, l'Assemblée générale sera appelée, à sa soixante-seizième session, à nommer cinq personnes pour pourvoir les sièges devenus vacants. Ces personnes seront nommées pour un mandat de trois ans, prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

4. Dans sa résolution [74/267](#), l'Assemblée générale a décidé que les sièges seraient répartis comme suit entre les groupes régionaux : cinq pour le Groupe des États d'Afrique ; quatre pour le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes ; cinq pour le Groupe des États d'Asie et du Pacifique ; quatre pour le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États ; trois pour le Groupe des États d'Europe orientale.

5. Aux sessions précédentes, la Cinquième Commission a présenté à l'Assemblée générale un projet de décision où figuraient les noms des personnes dont elle recommandait de confirmer la nomination. Il est proposé de procéder de même à la soixante-seizième session.